

# LES ÉCOLES MUNICIPALES

## MUSIQUE

ART - SPORT

2022/2023

# ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE NOËL REVOL

L'école municipale de musique vous accueille pour un enseignement musical et instrumental.

L'apprentissage du solfège et d'une dizaine d'instruments vous sont proposés. Forte de neuf enseignants qualifiés aux spécialités complémentaires, pour un effectif d'environ 150 élèves, c'est une maison de la musique, vivant en relation permanente avec l'association musicale de la ville.

Tout au long de l'année, des auditions, concerts, échanges, spectacles, portes ouvertes y sont organisés.

Peu de communes offrent la possibilité d'un enseignement musical.

La pratique d'une activité musicale est essentielle. Elle fait partie de l'histoire de notre ville. Notre école de musique est indissociable de notre magnifique Harmonie Rallye Bréda, association indispensable à l'animation de la ville tout au long de l'année. Elle a permis au fil des ans d'alimenter l'harmonie et de faire émerger de belles vocations. Son soutien et son développement sont au coeur de nos préoccupations.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle saison en musique.



Maire d'Allevard-les-Bains

## --> L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

**C'est une école spécialisée dans l'enseignement des différentes disciplines de la musique.**

Elle propose un **enseignement musical** s'adressant aux **enfants et adultes**. Issue de l'ancienne harmonie, l'école a évolué au fil des années sans trahir ses origines. Elle a pour vocation d'offrir un **enseignement artistique de qualité** dans le respect des rythmes d'apprentissage de chacun. Les élèves pratiquent ainsi la musique dans un cadre collectif ou individuel.

# -- > OFFRE PÉDAGOGIQUE

## CULTURE MUSICALE

Éveil musical	5-6 ans	cours de 60 min
Formation musicale (en complément du cours d'instrument)	dès 7 ans	cours de 60 min

## FORMATION INSTRUMENTALE

<b>LES VENTS</b> flûte, hautbois clarinette, saxophone, trompette, trombone, baryton.	dès 6 ans 1/2	cours individuel ou collectif de 30 à 45 min
<b>INSTRUMENTS POLYPHONIQUES</b> piano, violon et violon alto	dès 6 ans 1/2	cours individuel ou collectif de 30 à 45 min
<b>PERCUSSIONS</b> batterie	dès 6 ans 1/2	cours individuel ou collectif de 30 à 45 min

## PRATIQUES COLLECTIVES

<b>CHORALE JEUNE PUBLIC</b>	ouvert à tous	60 minutes
<b>PETIT ORCHESTRE</b>	Tout public	durée selon le niveau de l'élève et l'appréciation des enseignants

Possibilité de louer des instruments suivant disponibilité.  
Renseignements auprès du directeur.

# --> S'INSCRIRE

Pour l'année 2022-2023, les inscriptions sont ouvertes.

## RE-INSCRIPTION

Il est possible de se réinscrire à partir du 13 juin 2022, via le formulaire à télécharger sur [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr) ou sur place (formulaire à rendre impérativement au directeur)

## INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

**Du Jeudi 1er au jeudi 15 septembre 2022** à l'école municipale de musique, **auprès du directeur** en fonction des places disponibles.  
Conditions d'accès prioritaire : élèves réinscrits.

Les inscriptions ou réinscriptions doivent se faire impérativement lors d'une rencontre avec le directeur.

Attention, les fiches d'inscription devront impérativement être rendues avec les documents justificatifs demandés.

Les tarifs sont joints à ce dossier.

## REPRISE DES COURS LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022

Ecole Municipale de Musique  
24, avenue de Savoie - 38580 Allevard-les-Bains  
Courriel : [emm@allevard.fr](mailto:emm@allevard.fr) - Tél. : 04 76 45 10 79

